

que des externalités, positives ou négatives, qui sont souvent difficiles à évaluer. La réglementation gouvernementale peut améliorer les normes environnementales, mais peut avoir du mal à opérer un changement dans le secteur informel. Ses effets seraient également limités en l'absence d'un système fiable de mise en place et de contrôle. Le déploiement d'infrastructures d'appui évolutives et résistantes au climat aiderait également l'Afrique à profiter de ses faibles émissions de carbone et passer à des modèles de production durables.

Références

CEA (2011). Rapport économique sur l'Afrique 2011. Gérer le développement : le rôle de l'État dans la transformation économique. Addis-Abeba.

CEA et Union africaine (2012). Rapport économique sur l'Afrique 2012. Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale. Addis-Abeba.

CEA (2013). Rapport économique sur l'Afrique 2013. Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique, Addis-Abeba.

CEA (2014). Rapport économique sur l'Afrique 2014. Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles. Addis-Abeba.

CEA (2015). Rapport économique sur l'Afrique 2015. L'industrialisation par le commerce. Addis-Abeba.

OIT (2015). Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde. Des modalités d'emploi en pleine mutation. Genève.

Contribution de :

Martin Kohout et Hopesstone Kayiska Chavula, Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Les notes d'orientation de la CEA se fondent sur diverses activités de recherches et d'analyse concernant le développement social et économique de l'Afrique, menées soit à la Commission soit en collaboration avec d'autres intervenants. La CEA a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres et d'encourager l'intégration régionale en Afrique. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Division des politiques macroéconomiques de la CEA à Addis-Abeba au +251-11-544-3264 ou envoyer un courriel à l'adresse policybriefs@uneca.org.



 Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

No. ECA/17/002

Note d'orientation de la CEA

Vers une industrialisation verte de l'Afrique

Les économies africaines sont marquées par des faiblesses systémiques, qui limitent leur potentiel de croissance économique, minent le progrès social et mettent l'environnement en danger. Tirant parti de ses précédentes éditions, le *Rapport économique sur l'Afrique 2016* présente l'industrialisation « verte » comme un élément essentiel d'une transformation structurelle réussie. Le Rapport souligne la nécessité pour chaque pays d'avoir un agenda vert spécifique, en adéquation avec les objectifs de développement généraux. L'État doit jouer un rôle central dans la formulation et la promotion d'une vision au-delà de 2030. Un large éventail de parties prenantes, des institutions publiques efficaces et une mise en œuvre cohérente sont des préalables à la mobilisation des ressources du secteur privé. Les investissements dans l'innovation et la collaboration régionale, ainsi que la mise en place de plates-formes de partage des meilleures pratiques, ouvriront la voie à l'écologisation de l'industrie. Les capacités institutionnelles et humaines doivent être renforcées pour mener à bien, suivre et ajuster efficacement le projet de croissance verte afin de rendre compte des réalités émergentes.

L'industrie verte : moteur du développement socioéconomique inclusif

Malgré les turbulences mondiales, les économies africaines se sont développées rapidement, poussées par une demande intérieure et des exportations de produits de base soutenues. Cette croissance s'est accompagnée de gains de productivité réguliers,

mais lents, les structures économiques étant généralement dominées par l'agriculture, l'exploitation des ressources et les services. Même si les indicateurs de développement social se sont améliorés, les possibilités d'emplois rémunérateurs dans le secteur formel restent peu nombreuses. Une détérioration des comptes financiers et d'opérations courantes dans un certain nombre d'économies africaines, déclenchée récemment par une baisse brutale des prix des produits de base, a révélé le risque de dépendance aux exportations de matières premières. Les pays africains font également face à une dégradation environnementale, alors que leur développement est paralysé par un approvisionnement énergétique inadéquat et une raréfaction de l'eau.

Récemment, une série de plans internationaux et régionaux historiques a renforcé l'appel à promouvoir le développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement préconisent tous un développement diversifié. Ensemble, ces plans de développement sont de bon augure pour une action coordonnée en faveur du développement économique durable et socialement inclusif.

La vulnérabilité macroéconomique, la lenteur du progrès social et la dégradation environnementale plaident fortement pour une transformation structurelle durable, tirée par l'industrie. Une planification stratégique et une vision reflétant les liens entre les différents domaines politiques et économiques, l'exploitation et l'amélioration de la capacité de production (CEA, 2012), la gestion des ressources naturelles (CEA, 2013), l'industrialisation fondée sur les produits de base (CEA, 2014) et les politiques

commerciales (CEA, 2015) ont déjà été reconnues comme des points forts d'un processus de transformation réussi.

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2016* (CEA, 2016) établit que l'écologisation de l'industrie est complémentaire d'une économie productive, inclusive et respectueuse de l'environnement. S'appuyant sur des travaux universitaires contemporains, le Rapport fait appel à une analyse de scénario qui compare les coûts du *statu quo* avec les coûts de l'écologisation industrielle (l'agenda vert) à l'aide d'une série d'études de cas menées sur tout le continent et présente les meilleures pratiques et les recommandations en matière de politique pour orienter l'industrialisation verte de l'Afrique.

L'industrialisation verte est un processus sous-tendu par des méthodes de production respectueuses de l'environnement et une baisse de l'intensité d'utilisation des ressources dans la production, ce qui s'appelle le découplage. Une base industrielle verte et transformatrice pourrait aider à diversifier l'économie, améliorer la compétitivité internationale, augmenter la valeur ajoutée des exportations et offrir des possibilités d'emplois supplémentaires, contribuant ainsi à augmenter les revenus et favoriser l'inclusion sociale (OIT, 2015 ; CEA, 2016). En plus de protéger la santé, les industries vertes préservent les actifs naturels, qui sont essentiels au développement humain, permettent d'éviter les coûts liés aux investissements irrécupérables et rendent les infrastructures plus résilientes aux chocs naturels. En mettant à profit l'urbanisation rapide, le secteur vert peut également relancer la transition vers une économie de la connaissance.

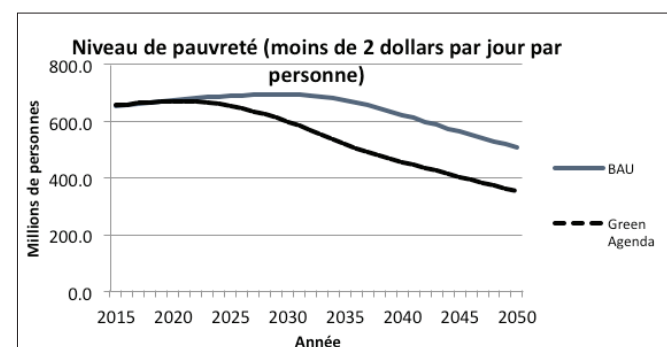
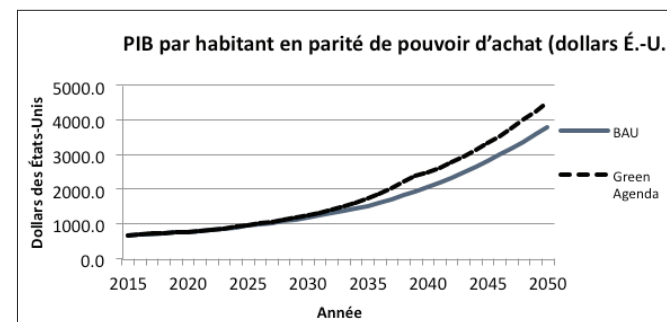
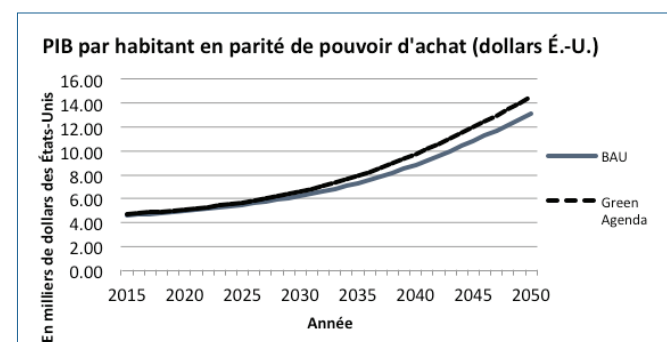
Les améliorations du savoir-faire technologique et des infrastructures mettraient l'industrialisation fondée sur l'agriculture, la gestion de l'eau et l'extraction des ressources sur une base plus durable et aligneraient les chaînes d'approvisionnement en Afrique sur les attentes des consommateurs mondiaux, de plus en plus soucieux de l'environnement. L'exploitation du potentiel des énergies renouvelables renforcerait la sécurité énergétique et améliorerait la balance commerciale en réduisant les importations énergétiques.

Le *statu quo* échouerait à promouvoir à une croissance durable et inclusive

Une analyse de scénario effectuée pour le *Rapport économique sur l'Afrique 2016* souligne les conséquences résultant de la non-remise en question du modèle de croissance économique dominant en mesurant les effets potentiels de l'écologisation entre 2015 et 2050. Le scénario du *statu quo* décrit les conséquences probables, en termes d'impact sur le PIB par

habitant, sur les exportations et sur le niveau de pauvreté, si les modes de développement et d'utilisation des ressources continuent au même rythme. Le scénario alternatif d'agenda vert décrit les impacts attendus de la mise en œuvre réussie de politiques vertes dans différents secteurs tels que l'eau, le stockage, les transports, l'énergie et l'agriculture (figure 1).

Figure 1: Statu quo et agenda vert : PIB par habitant, exportations par habitant et niveau de pauvreté en Afrique entre 2015 et 2050



Source : CEA (2016).

Dans les deux scénarios, l'accélération de l'industrialisation provoque une transformation structurelle et une augmentation de la productivité, qui renforcent à leur tour les liens commerciaux et encouragent les exportations et la croissance économique. Cependant, le scénario d'agenda vert, qui exploite les meilleures technologies et approches existantes, donne des résultats socioéconomiques supérieurs à ceux du *statu quo*. Si le scénario

du *statu quo* obtient des résultats macroéconomiques légèrement meilleurs à court terme, la situation s'inverse rapidement. En effet, d'ici 2050, le PIB par habitant devrait être supérieur de 11 % et les exportations par habitant de 18,9 % pour le scénario d'agenda vert par rapport à celui du *statu quo*. Le niveau de pauvreté dans le cadre de l'agenda vert serait inférieur de 30 % en raison d'une expansion plus rapide des possibilités d'emploi formel, de la transition démographique, de l'amélioration des compétences et de la protection du capital naturel. Les avancées en matière de démocratie, de liberté économique et d'autonomisation des femmes semblent également être plus significatives dans le scénario d'agenda vert (CEA, 2016).

Les progrès réalisés font ressortir le besoin d'orientation et de collaboration

Les 14 études de cas présentées dans le *Rapport économique sur l'Afrique 2016* soulignent les progrès accomplis sur le continent et donnent des indications pour déclencher le processus d'écologisation. Les modifications au niveau des entreprises, qui encouragent une utilisation plus efficace des ressources, et celles à l'échelle du système demandent des dirigeants résolus, des politiques appropriées, et une coopération entre les différents acteurs. La complexité de l'écologisation systémique et la variété des secteurs, des pays et des éléments de la chaîne des valeurs qu'elle englobe ont élargi la portée et augmenté le nombre de parties prenantes à impliquer. Les données suggèrent que les programmes financés sur fonds publics peuvent faciliter encore plus ce processus.

Le rapport indique que des incitations fortes, des investissements ainsi qu'une vision et un engagement clairs des gouvernements sont essentiels pour l'écologisation de la fourniture de biens publics, notamment des infrastructures énergétiques et hydrauliques. Les modifications du secteur de production, bien que réalisées en fin de compte par les entreprises, sont souvent motivées par les marchés finaux, tels que les changements de la demande des consommateurs, les campagnes d'activisme et de régulation écologique.

Conclusion : les leviers de la transformation structurelle et de l'industrialisation verte de l'Afrique

Une transformation structurelle, fondée sur une industrialisation verte, exige des politiques spécifiques et cohérentes ancrées dans une stratégie de développement uniforme. Un leadership

engagé doit coordonner l'action transformatrice incluant les efforts concertés des ministères et services gouvernementaux, des secteurs et des acteurs économiques et tout au long de la chaîne des valeurs. Chaque vision nationale doit prendre en compte les caractéristiques spécifiques du pays, ses capacités d'exécution et son positionnement mondial. Les principes fondamentaux du développement inclusif comme la démarginalisation des pauvres, la reconnaissance des limites des méthodologies purement économiques et des instruments du marché et la promotion des perspectives d'emploi formel doivent également être respectés.

Le rapport propose différentes options politiques pour piloter et animer le processus de transformation. Les pays doivent commencer par examiner leurs plans et leurs stratégies de développement pour identifier les opportunités et les angles d'attaque de l'industrialisation verte et développer une stratégie de croissance verte pour toute l'économie. Cette ambition nationale doit concrétiser des politiques et des interventions claires, constantes et cohérentes. L'intégration de tous les acteurs économiques et sociaux, y compris les femmes et les groupes marginalisés, est essentielle pour démocratiser l'agenda vert et faciliter l'articulation d'approches spécifiques au contexte. En créant des partenariats et en exploitant les ressources publiques limitées dans un but précis, les pays peuvent mobiliser des investissements auprès de diverses sources, y compris du secteur privé. Les investissements dans l'innovation, les infrastructures, la recherche collaborative, l'intégration régionale et le commerce peuvent accélérer encore plus le processus d'industrialisation verte. L'apprentissage par la pratique, le partage des meilleures pratiques et la prise en compte de l'expérience internationale peuvent aider les pays à profiter des technologies et des approches les plus avancées, les plus appropriées et les plus rentables. Dans le même temps, les gouvernements doivent chercher à exploiter le potentiel innovateur du secteur informel et mettre à profit les initiatives à petite échelle. De même, les capacités institutionnelles et humaines doivent être renforcées pour réaliser efficacement la vision de la croissance. La vision nationale et ses instruments politiques doivent être régulièrement examinés et évalués en vue d'une amélioration continue.

Il existe quatre grands angles d'attaque de l'industrialisation verte en Afrique : modifier les incitations par les prix, réglementer les normes environnementales, verdir l'infrastructure publique et réduire l'intensité d'utilisation des ressources. Le dosage approprié des politiques dépendrait de la situation spécifique des différents pays, en prenant en compte les avantages et les désavantages relatifs inhérents à chaque option politique. Si les incitations par les prix peuvent modeler les décisions d'investissement privées, leur efficacité en revanche dépend d'une fixation précise des coûts, y compris des coûts du capital et des coûts récurrents, ainsi